

POLITIQUE RELATIVE AUX PRINCIPES RÉGISSANT L'EXERCICE DU DROIT DE VOTE DANS LES SOCIÉTÉS COTÉES EN BOURSE

V_15 CODE DE PROCÉDURE POUR LES ASSEMBLÉES

La Caisse favorise l'adoption d'un code de procédure pour les assemblées d'actionnaires qui, à la fois, respecte la démocratie d'entreprise et fournit un encadrement ordonné.